



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conservatoires

Question écrite n° 72777

Texte de la question

M. Denis Jacquat remercie M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui indiquer s'il est loisible à une commune d'astreindre des enseignants artistiques titulaires à être présents pendant les périodes de congés scolaires alors que le conservatoire de musique ne reçoit aucun élève à ces dates.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72777

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 651